

La Présidence

De la Polynésie française

**BUREAU DE LA COMMUNICATION**

***Mercredi 10 mars 2021***

**Compte rendu du Conseil des ministres**

**Délégation pour le développement des communes: soutien aux investissements des municipalités**

Dans le cadre de la politique du Pays d’accompagnement et de soutien des opérations d’investissement des communes, le Conseil des ministres a validé 12 octrois de financement au profit des communes de différents archipels.

Ces derniers représentent un montant octroyé d’un total de plus de 64 millions Fcfp pour des investissements évalués à plus de 110 millions Fcfp, soit une participation du Pays à hauteur de 58%.

Ces premières décisions découlant de la programmation unique de l’année 2020, donnent suite à une partie des demandes de financement émises par les communes, d’autres décisions du Conseil des ministres étant à venir. Les douze octrois de financement portent essentiellement sur des projets d’acquisitions.

La commune de Nukutavake bénéficie ainsi de trois octrois de financement d’un montant cumulé de 13.9 millions Fcfp, pour un investissement total de près de 20 millions Fcfp, soit une participation du Pays à hauteur de 70 %.

Ces soutiens financiers sont dédiés à l’acquisition de groupes électrogènes pour la commune de Nukutavake mais également ses communes associées de Vahitahi et Vairaatea. Ces équipements de production d’énergie électrique sont en effet importants pour le quotidien des populations de ces atolls éloignés et garantissent un service continu de fourniture d’électricité.

Huit autres décisions d’octroi ont concerné, pour la première moitié, des acquisitions de véhicules de transport ou dédiés à des missions techniques des communes de Rangiroa, de Moorea et de Mahina. L’autre moitié concerne des acquisitions d’engins en faveur des communes de Reao, Hao, Hikueru et Mahina. L’aide du Pays sur l’ensemble de ces acquisitions de véhicules et d’engins s’élève à plus de 48 millions Fcfp pour des investissements totaux de 84 millions Fcfp, soit une participation à hauteur de 57%.

Enfin, une décision d’octroi concernant des travaux de sécurisation de réservoirs d’eau potable au bénéfice de la commune de Tumara’a a été validée pour un montant de plus de 1.8 millions Fcfp. Ceux-ci sont estimés à environ 6.2 millions Fcfp, soit un taux de participation de 30%.

**Représentativité des organisations syndicales de salariés**

Le code du travail dispose que, pour pouvoir bénéficier de la représentativité au niveau de la Polynésie française, toute organisation syndicale de salariés ou toute union syndicale de salariés doit avoir obtenu, au cours des deux dernières années, une moyenne de voix aux élections des délégués du personnel, titulaires et suppléants, supérieure à 5 % du nombre de voix exprimées.

Les modalités de prise en compte des résultats des élections professionnelles sont précisées dans le code du travail, et la validation des résultats est confiée à une commission de validation réunissant les partenaires sociaux sous la présidence du Directeur du travail. Sont ainsi reconnues représentatives au niveau de la Polynésie française, les organisations syndicales de salariés ci-après, classées en fonction du nombre de voix obtenues aux élections des délégués du personnel, titulaires et suppléants, des années 2019 et 2020 :

1. Confédération des syndicats des travailleurs de Polynésie/Force ouvrière (CSTP/FO)

      (9 009 voix, soit 27,10 % des suffrages de 2019 et 2020) ;

1. Confédération A Ti’a I Mua
2. 219 voix, soit 18,71 % des suffrages de 2019 et 2020) ;
3. Confédération des syndicats indépendants de Polynésie (CSIP)
(6 092 voix, soit 18,33 % des suffrages de 2019 et 2020);
4. Confédération OTAHI
(5 127 voix, soit 15,42 % des suffrages de 2019 et 2020) ;
5. Confédération O Oe To Oe Rima
(4 267 voix, soit 12,83 % des suffrages 2019 et 2020)

**Pavoiser Pape’ete avec les visages du personnel hospitalier**

Dans le cadre du programme *Fenua en mouvement,* les ministères de la Culture et de la Santé s’associent pour mettre à l’honneur celles et ceux qui ont permis, et qui permettent encore, à la Polynésie française de faire face à la pandémie.

Près d’un an après le premier cas de coronavirus attesté en Polynésie française, et par-delà les efforts demandés à la population, il est important de considérer celles et ceux qui n’ont cessé de combattre en première ligne ce virus, à savoir le personnel hospitalier.

Aussi, en collaboration avec la Direction du Centre hospitalier de Polynésie française, il a été décidé de pavoiser dans la capitale avec les visages de celles et ceux qui font preuve encore aujourd’hui d’un dévouement sans faille envers notre population pour garantir les meilleures conditions de traitement des patients.

Qu’il s’agisse du personnel hospitalier directement impliqué dans la lutte contre la Covid-19 mais également toutes celles et ceux qui continuent de recevoir 24h/24h, 7 jours sur 7, les personnes qui viennent à l’hôpital, l’avenue Pouvana’a a Oopa ainsi que la nef de l’hôpital seront revêtues de leurs visages.

L’immortalisation de ces visages, inexorablement masqués, croisés dans les services de l’hôpital, sera rendue possible par le travail photographique de Sylvain Girardot, praticien hospitalier cardiologue du CHPF, témoin au plus près du terrain des bouleversements occasionnés par l'arrivée de la Covid-19 sur notre *fenua*.

L’opération qui sera déployée très prochainement, s’inscrit au sein de l’action n° 6 *Artistes solidaires* du programme *Fenua en mouvement* visant à accompagner et dynamiser la reprise des activités culturelles en Polynésie française.

-o-o-o-o-o-